

Tableau récapitulatif des épreuves certificatives BPJEPS

Spécialité Educateur sportif

Mention Activités Equestres

Objectif terminal d'intégration	Objectif intermédiaire	Modalités de certifications (Extraits de l'annexe III de l'arrêté du 31 octobre 2016 modifié)
<p>UC 1 Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure</p>	<p>Communiquer dans les situations de la vie professionnelle</p> <p>Prendre en compte les caractéristiques des publics dans leurs environnements dans une démarche d'éducation à la citoyenneté</p> <p>Contribuer au fonctionnement d'une structure</p>	<p>Projet d'animation en OF</p> <p>Le(la) candidat(e) transmet dans les conditions fixées par le Recteur de région académique un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités équestres.</p> <p>Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.</p>
<p>UC 2 Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure</p>	<p>Concevoir un projet d'animation</p> <p>Conduire un projet d'animation</p> <p>Évaluer un projet d'animation</p>	<p>Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC 1 et UC 2.</p>
<p>UC 3 Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres</p>	<p>Concevoir la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage</p> <p>Conduire la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage</p> <p>Évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage</p>	<p>Modalité A : Production d'un dossier pédagogique suivie d'un entretien oral en OF</p> <p>15 jours avant la date de l'épreuve, le(la) candidat(e) transmet un dossier pédagogique dans les conditions fixées par le Recteur de région académique comprenant :</p> <p>a- quatre progressions pédagogiques dont une au moins s'adresse à un public enfant et une au moins à un public adulte, portant sur la préparation aux galops fédéraux de cavalier. Chaque progression comporte au moins trois séances s'adressant à un même groupe et réalisées dans une structure d'alternance pédagogique.</p> <p>Les progressions portent impérativement sur : pratique équestre à pied, cavaliers débutants, cavaliers préparant les galops deux à quatre, cavaliers préparant les galops cinq à sept.</p> <p>Chaque progression présente : le contexte (public - âge, nombre, niveau -, cavalerie, matériel et infrastructures), une analyse technique du thème traité, les objectifs des séances, les plans de séance, un bilan technique et pédagogique de son déroulement.</p> <p>b- trois séances ayant pour support une activité différente pour chacune d'entre elles choisies parmi : attelage, endurance, équi-handi, équitation éthologique, équitation d'extérieur, équitation de travail et de tradition, horse-ball, voltige, western, ou toute autre discipline non olympique proposée par la Fédération française d'équitation.</p> <p>c- une attestation du tuteur et d'un formateur portant sur la réalité de préparation et de la mise en œuvre des activités décrites dans le dossier susmentionné.</p> <p>Entretien oral portant sur le dossier pédagogique d'une durée de 20 minutes au maximum portant sur l'ensemble du dossier, l'expérience et la culture pédagogique du candidat.</p> <p>Modalité B : Mise en situation professionnelle en OF</p> <p>Le thème, le niveau et le public sont précisés au candidat par les évaluateurs avant la préparation de la séance. Le(la) candidat(e) dispose d'une heure pour préparer la séance, aménager l'aire d'évolution et prendre en charge les cavaliers.</p> <p>Le(la) candidat(e) conduit tout ou partie d'une séance d'enseignement pour 4 cavaliers minimum et 8 cavaliers maximum pendant au minimum 20 minutes et au maximum 30 minutes.</p> <p>La séance est suivie d'un entretien de 15 minutes au maximum portant sur l'analyse et l'évaluation, la justification des choix techniques et pédagogiques du (de la) candidat(e) et la proposition de pistes d'optimisation et/ou de remédiation.</p>

<p style="text-align: center;">UC 4A</p> <p style="text-align: center;">Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option "Initiation Poney, Cheval"</p>	<p>Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option</p> <p>Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option</p> <p>Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option</p>	<p>L'épreuve porte sur l'initiation poney cheval, de la découverte jusqu'au galop 2 de cavalier :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des enfants préparant les galops poney et/ou pratiquant au sein de groupes constitués dans le cadre scolaire, périscolaire, d'un centre de loisirs ou de vacances ; - des adultes et adolescents débutant ou reprenant l'équitation ; - d'un groupe constitué de cavaliers d'âges et/ou de niveaux hétérogènes ; - d'un groupe fonctionnant sur plusieurs ateliers dans le cadre d'une action de découverte et de familiarisation ; - des publics spécifiques pour les activités de découverte et de familiarisation : handicap, santé, insertion sociale. <p>Etude de cas en OF</p> <p>Le (la) candidat(e) présente pendant 10 minutes au maximum un projet pédagogique dans le champ de l'option. Cette présentation est suivie d'un entretien d'une durée de 20 minutes au maximum. Le contexte, le niveau et le public sur lesquels doivent porter le projet sont précisés au candidat avant le début de l'épreuve. Il/elle dispose alors d'une heure de préparation.</p> <p>Démonstration technique en OF</p> <p>Le(la) candidat(e) tire au sort un équidé.</p> <p>Le(la) candidat(e) réalise un travail commenté à pied et/ou monté d'une durée de 15 minutes minimum et 30 minutes maximum et visant à :</p> <ul style="list-style-type: none"> o démontrer les habiletés techniques visées dans le cadre de l'initiation poney cheval o évaluer l'adaptation comportementale et technique de l'équidé pour l'initiation poney cheval <p>La démonstration technique est suivie d'un entretien de 15 minutes au maximum permettant notamment au candidat de formuler un jugement quant aux aptitudes de l'équidé pour l'initiation poney cheval et des recommandations pour améliorer son utilisation.</p>
<p style="text-align: center;">UC 4B</p> <p style="text-align: center;">Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option "Approfondissement technique"</p>	<p>Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option</p> <p>Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option</p> <p>Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option</p>	<p>L'épreuve porte sur les niveaux et/ou publics et/ou activités suivants : cavaliers préparant les examens fédéraux du galop 5 de cavalier jusqu'au degré 2 ou les épreuves de compétition club ; nombre de cavaliers : minimum 2, maximum 4.</p> <p>Mise en situation professionnelle en OF</p> <p>Le(la) candidat(e) tire au sort entre les trois disciplines olympiques : saut d'obstacles, dressage et concours complet. Les évaluateurs lui précisent le thème, le niveau et le public de la séance. Le(la) candidat(e) dispose alors de 40 minutes pour préparer la séance, aménager l'aire d'évolution et prendre en charge les cavaliers. Le(la) candidat(e) conduit tout ou partie d'une séance d'enseignement d'une durée de 15 minutes au minimum et de 20 minutes au maximum. Cette séance fait l'objet d'un entretien de 10 minutes au maximum portant sur le déroulement de la séance et la maîtrise par le(la) candidat(e) des techniques des activités équestres. Cet entretien se déroule à l'issue de la démonstration technique ci-dessous. Dans le cas d'une dispense de la démonstration technique, cet entretien se déroule alors à l'issue de la séance.</p> <p>Démonstration technique en OF</p> <p>A l'issue de la séance figurant au point 1, le(la) candidat(e) propose une analyse argumentée de la cavalerie et choisit un équidé avec lequel il/elle réalise une démonstration technique commentée permettant soit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> o illustrer l'un des objectifs techniques de la séance, o proposer un travail visant à remédier à un problème rencontré par un cavalier lors de la séance. <p>Durée : 15 minutes minimum et 20 minutes maximum.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cette démonstration technique est également suivie d'un entretien de 10 minutes maximum portant sur le déroulement de la démonstration technique et la maîtrise par le(la) candidat(e) des techniques des activités équestres.

<p style="text-align: center;">UC 4C</p> <p style="text-align: center;">Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option "Equitation d'Extérieur »</p>	<p>Conduire une séance ou un cycle en utilisant les techniques de l'option</p> <p>Maîtriser et faire appliquer les règlements de l'option</p> <p>Garantir des conditions de pratique en sécurité dans l'option</p>	<p>L'épreuve porte sur les niveaux et/ou publics et/ou activités suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - cavaliers de tout niveau préparant une sortie en extérieur ; - cavaliers préparant les examens fédéraux galops de pleine nature ou une compétition de TREC (techniques de randonnée équestre de compétition) ; - nombre de cavaliers : minimum 2, maximum 5. <p>Mise en situation professionnelle en OF</p> <p>Les évaluateurs précisent le thème, le niveau et le public au candidat</p> <p>Le(la) candidat(e) dispose de 40 minutes pour préparer la séance d'enseignement, aménager l'aire d'évolution en privilégiant les situations en terrain varié, et prendre en charge les cavaliers</p> <p>Le(la) candidat(e) conduit tout ou partie d'une séance d'enseignement pendant 15 minutes minimum et 20 minutes maximum.</p> <p>Cette séance fait l'objet d'un entretien de 10 minutes au maximum portant sur le déroulement de la séance et la maîtrise par le(la) candidat(e) des techniques des activités équestres.</p> <p>Cet entretien se déroule à l'issue de la démonstration technique ci-dessous. Dans le cas d'une dispense de la démonstration technique, cet entretien se déroule alors à l'issue de la séance.</p> <p>Démonstration technique en OF</p> <p>A l'issue de la séance figurant au point 1, le(la) candidat(e) propose une analyse argumentée de la cavalerie et choisit un équidé avec lequel il/elle réalise une démonstration technique commentée permettant soit de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - illustrer l'un des objectifs techniques de la séance, - proposer un travail visant à remédier à un problème rencontré par un cavalier lors de la séance. <p>Durée : 15 minutes minimum et 20 minutes maximum.</p>
--	--	---

Grille d'évaluation de l'UC 1
ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE

Stagiaire (NOM et prénom) :

Date et lieu de l'évaluation :

 Primo-certification Rattrapage

Heure de début de la présentation :

Heure de fin de la présentation :

Heure de début de l'entretien :

Heure de fin de l'entretien :

Signature stagiaire à la fin de l'entretien :

Modalités de l'épreuve certificative UC1 / UC2 : Projet d'animation en OF

Le(la) candidat(e) transmet un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités équestres. (dossier à remettre 15 jours au plus tard avant l'épreuve)

Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC 1 et UC 2. **Document déposé auprès de l'OF au plus tard le 30/04/2021 (et le 04/06/2021 pour l'épreuve de rattrapage).**

Conditions d'obtention de l'UC 1 :

- Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation.
- Les 2 UC sont évaluées séparément

UC 1	EC D'ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE
	OI 1-1 EC DE COMMUNIQUER DANS LES SITUATIONS DE LA VIE PROFESSIONNELLE
	1.1.1 EC d'adapter sa communication aux différents publics
	1.1.2 EC de produire des écrits professionnels
	1.1.3 EC de promouvoir les projets et actions de la structure
	OI 1-2 EC DE PRENDRE EN COMPTE LES CARACTERISTIQUES DES PUBLICS DANS LEURS ENVIRONNEMENTS DANS UNE DEMARCHE D'EDUCATION A LA CITOYENNETE
	1.2.1 EC de repérer les attentes et les besoins des différents publics
	1.2.2 EC de choisir les démarches adaptées en fonction des publics
	1.2.3 EC de garantir l'intégrité physique et morale des publics
	OI 1-3 EC DE CONTRIBUER AU FONCTIONNEMENT DE LA STRUCTURE
	1.3.1 EC de se situer dans la structure
	1.3.2 EC de situer la structure dans les différents types d'environnements
	1.3.3 EC de participer à la vie de la structure

Stagiaire (NOM et prénom) :

Proposition de la Commission d'évaluation à la certification de l'UC 1 :

Proposé à la validation

Non proposé à la validation

Commentaire justifiant ce choix :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Signature :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Signature :

Grille d'évaluation de l'UC 2
METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE

Stagiaire (NOM et prénom) :

Date et lieu de l'évaluation :

Primo-certification

Rattrapage

Heure de début de la présentation :

Heure de fin de la présentation :

Heure de début de l'entretien :

Heure de fin de l'entretien :

Signature stagiaire à la fin de l'entretien :

Modalités de l'épreuve certificative UC 1 / UC 2 : Projet d'animation en OF

Le(la) candidat(e) transmet un document écrit personnel explicitant la conception, la mise en œuvre et la réalisation d'un projet d'animation dans la structure d'alternance pédagogique proposant des activités équestres. (dossier à remettre 15 jours au plus tard avant l'épreuve)

Ce document constitue le support d'un entretien d'une durée de 40 minutes au maximum dont une présentation orale par le(la) candidat(e) d'une durée de 20 minutes au maximum permettant de vérifier l'acquisition des compétences.

Cette situation d'évaluation certificative permet l'évaluation distincte des unités capitalisables transversales UC 1 et UC 2. **Document déposé auprès de l'OF au plus tard le 30/04/2021 (et le 04/06/2021 pour l'épreuve de rattrapage).**

Conditions d'obtention de l'UC 2 :

• Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation.

• Les 2 UC sont évaluées séparément

UC 2	EC DE METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE
OI 2-1 EC DE CONCEVOIR UN PROJET D'ANIMATION	2.1.1 EC de situer son projet d'animation dans son environnement, en fonction du projet de la structure, de ses ressources et du public accueilli 2.1.2 EC de définir les objectifs et les modalités d'évaluation 2.1.3 EC d'identifier les moyens nécessaires à la réalisation du projet
OI 2-2 EC DE CONDUIRE UN PROJET D'ANIMATION	2.2.1 EC de planifier les étapes de réalisation 2.2.2 EC d'animer une équipe dans le cadre du projet 2.2.3 EC de procéder aux régulations nécessaires
OI 2-3 EC D'EVALUER UN PROJET D'ANIMATION	2.3.1 EC d'utiliser les outils adaptés 2.3.2 EC de produire un bilan 2.3.3 EC d'identifier des perspectives d'évolution

Stagiaire (nom et prénom) :

Proposition de la Commission d'évaluation à la certification de l'UC 2 :

Proposé à la validation

Non proposé à la validation

Commentaire justifiant ce choix :

Nom et prénom de l'évaluateur :	Signature :
Nom et prénom de l'évaluateur :	Signature :

Grille d'évaluation de l'UC 3
CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE
DANS LE CHAMP DES ACTIVITES EQUESTRES

Modalité A : DOSSIER PEDAGOGIQUE ET ENTRETIEN

Stagiaire (NOM et prénom) :	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Date et lieu de l'évaluation :	<input style="width: 100%;" type="text"/>
<input type="checkbox"/> Primo-certification	<input type="checkbox"/> Rattrapage
Heure de début de l'entretien :	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Heure de fin de l'entretien :	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Signature du stagiaire à la fin de l'entretien :	<input style="width: 100%;" type="text"/>
Modalités de l'épreuve certificative : en OF	
<p>* 15 jours avant la date de l'épreuve, le(la) candidat(e) transmet un dossier pédagogique comprenant :</p> <p>a- quatre progressions pédagogiques dont une au moins s'adresse à un public enfant et une au moins à un public adulte, portant sur la préparation aux galops fédéraux de cavalier. Chaque progression comporte au moins trois séances s'adressant à un même groupe et réalisées dans une structure d'alternance pédagogique.</p> <p>Les progressions portent impérativement sur : pratique équestre à pied, cavaliers débutants, cavaliers préparant les galops deux à quatre, cavaliers préparant les galops cinq à sept.</p> <p>Chaque progression présente : le contexte (public - âge, nombre, niveau -, cavalerie, matériel et infrastructures), une analyse technique du thème traité, les objectifs des séances, les plans de séance, un bilan technique et pédagogique de son déroulement.</p> <p>b- trois séances ayant pour support une activité différente pour chacune d'entre elles choisies parmi : attelage, endurance, équi-handi, équitation éthologique, équitation d'extérieur, équitation de travail et de tradition, horse-ball, voltige, western, ou toute autre discipline non olympique proposée par la Fédération française d'équitation.</p> <p>c- une attestation du tuteur et d'un formateur portant sur la réalité de préparation et de la mise en œuvre des activités décrites dans le dossier susmentionné.</p> <p>Entretien oral portant sur le dossier pédagogique d'une durée de 20 minutes au maximum portant sur l'ensemble du dossier, l'expérience et la culture pédagogique du candidat</p>	

Conditions d'obtention de l'UC 3 :

- Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation
- Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable sur une des modalités, la modalité proposée à la validation sera conservée entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation

UC 3	EC DE CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES EQUESTRES Modalité A : DOSSIER PEDAGOGIQUE ET ENTRETIEN
-------------	---

OI 3-1 EC DE CONCEVOIR LA SEANCE, LE CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE

3.1.1 EC de prendre en compte les caractéristiques du public, de la cavalerie, les moyens matériels et l'environnement dans la préparation de la séance ou du cycle

3.1.2 EC de mobiliser les connaissances, les techniques et les règles des activités équestres pour fixer les objectifs de la séance ou du cycle et la progression permettant de les atteindre

3.1.3 EC de définir les mises en situation, les consignes, les observables, dans le respect des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal

Stagiaire (NOM et prénom) :

Proposition de la Commission d'évaluation à la certification de l'UC 3 :

Proposé à la validation

Non proposé à la validation

Commentaire justifiant ce choix :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Signature :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Signature :

IFCE site de Saumur

BPJEPS

Spécialité : Educateur sportif

Mention : Activités Equestres

N° d'habilitation :

N° de session de formation :

Grille d'évaluation de l'UC 3
CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE
DANS LE CHAMP DES ACTIVITES EQUESTRES
Modalité B : SEANCE D'ENSEIGNEMENT

Stagiaire (NOM et prénom) :	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Date et lieu de l'évaluation :	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
	<input type="checkbox"/> Primo-certification	<input type="checkbox"/> Rattrapage	
Heure de début de la préparation :	<input style="width: 100px;" type="text"/>	Heure de fin de la préparation :	<input style="width: 100px;" type="text"/>
Heure de début de la séance :	<input style="width: 100px;" type="text"/>	Heure de fin de la séance :	<input style="width: 100px;" type="text"/>
Heure de début de l'entretien :	<input style="width: 100px;" type="text"/>	Heure de fin de l'entretien :	<input style="width: 100px;" type="text"/>
Signature du stagiaire à la fin de l'entretien :	<input style="width: 100%;" type="text"/>		
Modalités de l'épreuve certificative : en OF			
<p style="color: red;">* Le thème, le niveau et le public sont précisés au candidat par les évaluateurs avant la préparation de la séance. Le(la) candidat(e) dispose d'une heure pour préparer la séance, aménager l'aire d'évolution et prendre en charge les cavaliers. Le(la) candidat(e) conduit tout ou partie d'une séance d'enseignement pour 4 cavaliers minimum et 8 cavaliers maximum pendant au minimum 20 minutes et au maximum 30 minutes. La séance est suivie d'un entretien de 15 minutes au maximum portant sur l'analyse et l'évaluation, la justification des choix techniques et pédagogiques du (de la) candidat(e) et la proposition de pistes d'optimisation et/ou de remédiation.</p>			

Conditions d'obtention de l'UC 3 :

- Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation
- Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable sur une des modalités, la modalité proposée à la validation sera conservée entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation

UC 3	EC DE CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE DANS LE CHAMP DES ACTIVITES EQUESTRES Modalité B : SEANCE D'ENSEIGNEMENT
OI 3-2 EC DE CONDUIRE LA SEANCE, LE CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE	
3.2.1 EC de mettre en œuvre la progression définie	
3.2.2 EC d'utiliser une démarche pédagogique et une communication adaptées, dans le respect des règles de sécurité, de déontologie et du bien-être animal	
3.2.3 EC d'adapter son action pédagogique	
OI 3-3 EC D'EVALUER LA SEANCE, LE CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE	
3.3.1 EC de construire et utiliser des outils et des modalités d'évaluation de la séance ou du cycle adaptés	
3.3.2 EC d'évaluer la progression des pratiquants	
3.3.3 EC d'évaluer son action	

Stagiaire (NOM et prénom) :

Proposition de la Commission d'évaluation à la certification de l'UC 3 :

Proposé à la validation

Non proposé à la validation

Commentaire justifiant ce choix :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Signature :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Signature :

FICHE RECAPITULATIVE

**UC 3 : EC DE CONDUIRE UNE SEANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE
DANS LE CHAMP DES ACTIVITES EQUESTRES**

Stagiaire (NOM et prénom) :

Modalité A Proposé à la validation Non proposé à la validation

Modalité B Proposé à la validation Non proposé à la validation

Proposition de la Commission d'évaluation à la certification de l'UC3 :

Proposé à la validation Non proposé à la validation

Signature du coordonnateur pédagogique de l'organisme de formation

Grille d'évaluation de l'UC 4a
MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES EQUESTRES POUR METTRE EN OEUVRE UNE SEANCE
OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE
DANS L'OPTION « INITIATION PONEY, CHEVAL »

Stagiaire (NOM et prénom) :

Date et lieu de l'évaluation :

Primo-certification Rattrapage

Dispense de l'étude de cas (EDC) : Oui (indiquer justificatif de la dispense) Non

Dispense de la démonstration technique (DT) : Oui (indiquer justificatif de la dispense) : Non

Contexte – Niveau – Public :

Heure de début de la préparation de l'EDC :	<input type="text"/>	Heure de fin de la préparation de l'EDC :	<input type="text"/>
Heure de début de la présentation de l'EDC :	<input type="text"/>	Heure de fin de la présentation de l'EDC :	<input type="text"/>
Heure de début de l'entretien post EDC :	<input type="text"/>	Heure de fin de l'entretien post EDC :	<input type="text"/>
Heure de début de la DT :	<input type="text"/>	Heure de fin de la DT :	<input type="text"/>
Heure de début de l'entretien post DT :	<input type="text"/>	Heure de fin de l'entretien post DT :	<input type="text"/>

Signature du stagiaire à la fin de l'épreuve :

Modalités de l'épreuve :

* L'épreuve porte sur l'initiation poney cheval, de la découverte jusqu'au galop 2 de cavalier :

- des enfants préparant les galops poney et/ou pratiquant au sein de groupes constitués dans le cadre scolaire, périscolaire, d'un centre de loisirs ou de vacances ;
- des adultes et adolescents débutant ou reprenant l'équitation ;
- d'un groupe constitué de cavaliers d'âges et/ou de niveaux hétérogènes ;
- d'un groupe fonctionnant sur plusieurs ateliers dans le cadre d'une action de découverte et de familiarisation ;
- des publics spécifiques pour les activités de découverte et de familiarisation : handicap, santé, insertion sociale.

1°/ Etude de cas (EC) en OF

Le(la) candidat(e) présente pendant 10 minutes au maximum un projet pédagogique dans le champ de l'option. Cette présentation est suivie d'un entretien d'une durée de 20 minutes au maximum. Le contexte, le niveau et le public sur lesquels doivent porter le projet sont précisés au candidat avant le début de l'épreuve. Il/elle dispose alors d'une heure de préparation.

2°/ Démonstration technique (DT) en OF

Le(la) candidat(e) tire au sort un équidé.

Le(la) candidat(e) réalise un travail commenté à pied et/ou monté d'une durée de 15 minutes minimum et 30 minutes maximum et visant à :

- démontrer les habiletés techniques visées dans le cadre de l'initiation poney cheval
- évaluer l'adaptation comportementale et technique de l'équidé pour l'initiation poney cheval

La démonstration technique est suivie d'un entretien de 15 minutes au maximum permettant notamment au candidat de formuler un jugement quant aux aptitudes de l'équidé pour l'initiation poney cheval et des recommandations pour améliorer son utilisation.

Conditions d'obtention de l'UC 4a :

- Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation.

UC 4a	EC DE MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES EQUESTRES POUR METTRE EN OEUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « INITIATION PONEY, CHEVAL »
OI 4-1 EC DE CONDUIRE UNE SEANCE OU UN CYCLE EN UTILISANT LES TECHNIQUES DE L'OPTION	
4.1.1 EC de démontrer une expertise technique dans le champ de l'option	
4.1.2 EC de mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'initiation poney cheval	
4.1.3 EC d'évaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique	
OI 4-2 EC DE MAITRISER ET FAIRE APPLIQUER LES REGLEMENTS DE L'OPTION	
4.2.1 EC de maîtriser et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option	
4.2.2 EC de maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique dans le champ de l'option	
4.2.3 EC de sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque	
OI 4-3 EC DE GARANTIR DES CONDITIONS DE PRATIQUE EN SECURITE DANS L'OPTION	
4.3.1 EC d'utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité	
4.3.2 EC d'aménager l'espace de pratique ou d'évolution	
4.3.3 EC de veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution	

Stagiaire (NOM et prénom) :

Proposition de la Commission d'évaluation à la certification de l'UC 4a :

Proposé à la validation

Non proposé à la validation

Commentaire justifiant ce choix :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Signature :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Signature :

Grille d'évaluation de l'UC 4b : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES EQUESTRES POUR METTRE EN OEUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE »

Stagiaire (NOM et prénom) :	<input type="text"/>
Date et lieu de l'évaluation :	<input type="text"/>
<input type="checkbox"/> Primo-certification	<input type="checkbox"/> Rattrapage
Dispense de la démonstration technique :	<input type="checkbox"/> Oui (joindre le justificatif de la dispense) Non <input type="checkbox"/>
Discipline – Thème – Niveau – Public	<input type="text"/>
Heure de début de la préparation de la MSP :	<input type="text"/>
Heure de fin de la préparation de la MSP :	<input type="text"/>
Heure de début de la séance d'enseignement de la MSP :	<input type="text"/>
Heure de fin de la séance d'enseignement de la MSP :	<input type="text"/>
Heure de début de la démonstration technique :	<input type="text"/>
Heure de fin de la démonstration technique :	<input type="text"/>
Heure de début de l'entretien de la DT :	<input type="text"/>
Heure de fin de l'entretien de la DT :	<input type="text"/>
Heure de début de l'entretien post-séance de la MSP :	<input type="text"/>
Heure de fin de l'entretien post-séance de la MSP :	<input type="text"/>
Signature du stagiaire à la fin de l'épreuve :	<input type="text"/>
Modalités de l'épreuve :	
<p>* L'épreuve porte sur les niveaux et/ou publics et/ou activités suivants : cavaliers préparant les examens fédéraux du galop 5 de cavalier jusqu'au degré 2 ou les épreuves de compétition club ; nombre de cavaliers : minimum 2, maximum 4.</p>	
<p>1°/ Mise en situation professionnelle (MSP) en OF</p>	
<p>Le(la) candidat(e) tire au sort entre les trois disciplines olympiques : saut d'obstacles, dressage et concours complet. Les évaluateurs lui précisent le thème, le niveau et le public de la séance. Le(la) candidat(e) dispose alors de 40 minutes pour préparer la séance, aménager l'aire d'évolution et prendre en charge les cavaliers.</p>	
<p>Le(la) candidat(e) conduit tout ou partie d'une séance d'enseignement d'une durée de 15 minutes au minimum et de 20 minutes au maximum. Cette séance fait l'objet d'un entretien de 10 minutes au maximum portant sur le déroulement de la séance et la maîtrise par le(la) candidat(e) des techniques des activités équestres.</p>	
<p>Cet entretien se déroule à l'issue de la démonstration technique ci-dessous. Dans le cas d'une dispense de la démonstration technique, cet entretien se déroule alors à l'issue de la séance.</p>	
<p>2°/ Démonstration technique (DT) en OF</p>	
<p>A l'issue de la séance figurant au 1°/, le(la) candidat(e) propose une analyse argumentée de la cavalerie et choisit un équidé avec lequel il/elle réalise une démonstration technique commentée permettant soit de :</p>	
<ul style="list-style-type: none">- illustrer l'un des objectifs techniques de la séance,- proposer un travail visant à remédier à un problème rencontré par un cavalier lors de la séance.	
<p>Durée : 15 minutes minimum et 20 minutes maximum.</p>	
<p>Cette démonstration technique est également suivie d'un entretien de 10 minutes maximum portant sur le déroulement de la démonstration technique et la maîtrise par le(la) candidat(e) des techniques des activités équestres.</p>	

Conditions d'obtention de l'UC 4b :

- Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation.

UC 4b	EC DE MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES EQUESTRES POUR METTRE EN OEUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « APPROFONDISSEMENT TECHNIQUE»
OI 4-1 EC DE CONDUIRE UNE SEANCE OU UN CYCLE EN UTILISANT LES TECHNIQUES DE L'OPTION	
4.1.1 EC de démontrer une expertise technique dans le champ de l'option	
4.1.2 EC de mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'approfondissement technique	
4.1.3 EC d'évaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique	
OI 4-2 EC DE MAITRISER ET FAIRE APPLIQUER LES REGLEMENTS DE L'OPTION	
4.2.1 EC de maîtriser et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option	
4.2.2 EC de maîtriser et faire appliquer le cadre de la pratique compétitive dans le champ de l'option	
4.2.3 EC de sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque	
OI 4-3 EC DE GARANTIR DES CONDITIONS DE PRATIQUE EN SECURITE DANS L'OPTION	
4.3.1 EC d'utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité	
4.3.2 EC d'aménager l'espace de pratique ou d'évolution	
4.3.3 EC de veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution	

Stagiaire (NOM et prénom) :

Proposition de la Commission d'évaluation à la certification de l'UC 4b :

Proposé à la validation

Non proposé à la validation

Commentaire justifiant ce choix :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Signature :

Nom et prénom de l'évaluateur :

Signature :

Grille d'évaluation de l'UC 4c : MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES EQUESTRES POUR METTRE EN OEUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « EQUITATION D'EXTERIEUR

»

Stagiaire (NOM et prénom) :

Date et lieu de l'évaluation :

Primo-certification Rattrapage

Dispense de la démonstration technique : Oui (indiquer le justificatif de la dispense) Non

Thème – Niveau – Public :

Heure de début de la préparation de la MSP :

Heure de fin de la préparation de la MSP :

Heure de début de la séance d'enseignement de la MSP :

Heure de fin de la séance d'enseignement de la MSP :

Heure de début de la démonstration technique :

Heure de fin de la démonstration technique :

Heure de début de l'entretien de la DT :

Heure de fin de l'entretien de la DT :

Heure de début de l'entretien post-séance de la MSP :

Heure de fin de l'entretien post-séance de la MSP :

Signature du stagiaire à la fin de l'épreuve :

Modalités de l'épreuve :

* L'épreuve porte sur les niveaux et/ou publics et/ou activités suivants :

- cavaliers de tout niveau préparant une sortie en extérieur ;
- cavaliers préparant les examens fédéraux galops de pleine nature ou une compétition de TREC (techniques de randonnée équestre de compétition) ;
- nombre de cavaliers : minimum 2, maximum 5.

1°/ Mise en situation professionnelle (MSP) en OF

Les évaluateurs précisent le thème, le niveau et le public au candidat

Le(la) candidat(e) dispose de 40 minutes pour préparer la séance d'enseignement, aménager l'aire d'évolution en privilégiant les situations en terrain varié, et prendre en charge les cavaliers

Le(la) candidat(e) conduit tout ou partie d'une séance d'enseignement pendant 15 minutes minimum et 20 minutes maximum.

Cette séance fait l'objet d'un entretien de 10 minutes au maximum portant sur le déroulement de la séance et la maîtrise par le(la) candidat(e) des techniques des activités équestres.

Cet entretien se déroule à l'issue de la démonstration technique ci-dessous. Dans le cas d'une dispense de la démonstration technique, cet entretien se déroule alors à l'issue de la séance.

2°/ Démonstration technique (DT) en OF

A l'issue de la séance figurant au 1°, le(la) candidat(e) propose une analyse argumentée de la cavalerie et choisit un équidé avec lequel il/elle réalise une démonstration technique commentée permettant soit de :

- illustrer l'un des objectifs techniques de la séance,
- proposer un travail visant à remédier à un problème rencontré par un cavalier lors de la séance.

Durée : 15 minutes minimum et 20 minutes maximum.

- Si la proposition de la commission d'évaluation certificative n'est pas favorable, aucun OI ne sera conservé entre l'épreuve initiale et l'épreuve de rattrapage de la session de formation.

UC 4c	EC DE MOBILISER LES TECHNIQUES DE LA MENTION DES ACTIVITES EQUESTRES POUR METTRE EN OEUVRE UNE SEANCE OU UN CYCLE D'APPRENTISSAGE DANS L'OPTION « EQUITATION D'EXTERIEUR»
OI 4-1 EC DE CONDUIRE UNE SEANCE OU UN CYCLE EN UTILISANT LES TECHNIQUES DE L'OPTION	
4.1.1 EC de démontrer une expertise technique dans le champ de l'option	
4.1.2 EC de mobiliser les techniques pour conduire une séance ou un cycle d'approfondissement technique	
4.1.3 EC d'évaluer son action pour développer son niveau d'expertise technique	
OI 4-2 EC DE MAITRISER ET FAIRE APPLIQUER LES REGLEMENTS DE L'OPTION	
4.2.1 EC de maîtriser et faire appliquer les règles techniques, déontologiques et les usages dans le champ de l'option	
4.2.2 EC de maîtriser et faire appliquer les règles de la circulation en extérieur et le cadre de la pratique compétitive dans le champ de l'option	
4.2.3 EC de sensibiliser et éduquer aux bonnes pratiques et aux conduites à risque	
OI 4-3 EC DE GARANTIR DES CONDITIONS DE PRATIQUE EN SECURITE DANS L'OPTION	
4.3.1 EC d'utiliser le matériel et la cavalerie adaptés au public et conforme aux règles de sécurité	
4.3.2 EC d'aménager l'espace de pratique ou d'évolution	
4.3.3 EC de veiller à la conformité et à l'état du matériel et de l'espace de pratique ou d'évolution	

Stagiaire (NOM et prénom) :

Proposition de la Commission d'évaluation à la certification de l'UC4c :

Proposé à la validation

Non proposé à la validation

Commentaire justifiant ce choix :

Nom et prénom de l'évaluateur :	Signature :
Nom et prénom de l'évaluateur :	Signature :